

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. :— 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP. :— » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LATTOU, Directeur, rue du Lycée.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RECLAMES — ..... 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34 et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 <sup>m</sup> matin.	6 h. 35 <sup>m</sup> matin.	8 h. 42 <sup>m</sup> matin.	9 h. 22 <sup>m</sup> matin.	9 h. 40 <sup>m</sup> matin.	12 h. 19 <sup>m</sup> matin.	4 h. 7 <sup>m</sup> matin.	12 h. 38 <sup>m</sup> matin.	11 h. 45 <sup>m</sup> soir.
5 h. 1 <sup>m</sup> soir.	12 h. 55 <sup>m</sup> soir.	2 h. 37 <sup>m</sup> soir.	3 h. 52 <sup>m</sup> soir.	4 h. 18 <sup>m</sup> soir.	5 h. 17 <sup>m</sup> soir.	8 h. 40 <sup>m</sup> soir.	5 h. 45 <sup>m</sup> soir.	4 h. 39 <sup>m</sup> matin.
10 h. 47 <sup>m</sup> »	5 h. 45 <sup>m</sup> »	7 h. 40 <sup>m</sup> »	9 h. 27 <sup>m</sup> »	9 h. 55 <sup>m</sup> »	—	4 h. 44 <sup>m</sup> matin.	11 h. 7 <sup>m</sup> »	2 h. 30 <sup>m</sup> soir.

  

Train de marchandises régulier :	Train de foire :
Départ de Cahors — 5 h. 4 <sup>m</sup> matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56 <sup>m</sup> soir.	Départ de Libos. — 7 h. 10 <sup>m</sup> matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15 <sup>m</sup> matin.

SOUSCRIPTION NATIONALE  
Organisée par le Conseil municipal de Cahors  
POUR  
L'ÉRECTION D'UN MONUMENT  
A  
**LÉON GAMBETTA**  
A  
CAHORS

Liste du *Republicain du Lot* :  
MM. Hégésippe Clerc, ancien rédacteur en chef du *Republicain du Lot* et ancien secrétaire de la rédaction de la *Petite République Française*, sous-préfet de Saint-Amand, 20 fr.; Durupt et sa famille, de Montmorillon (Vienne), 5 fr.; Michel Lacaze, propriétaire, à Arcambal (Lot), 5 fr.; Dulac, commis d'économat au lycée d'Angoulême (Charente), 10 fr.; Récess, percepteur de Pradines, demeurant à Cahors, 10 fr.; Besse, propriétaire à Cahors, 5 fr.; Verdier, Jules, ouvrier typographe, de Cahors, 1 fr.; Henry, Augustin, ouvrier typographe, de Cahors, 1 fr.; Congot, typographe, de Cahors, 1 fr.; Ginibre, typographe, de Cahors, 1 fr.; Vialette, M., typographe, de Cahors, 1 fr.; Tocaben, Marcellin, de Cahors, 1 fr.

Liste du Café Divan de Gourdon, adressée au *Republicain du Lot* :  
MM. Milkowski, Stanislas, rentier, 2 fr.; Alibert, Emile, boulanger, 2 fr.; Cassan, Louis, négociant, 2 fr.; Massias, Jean, boucher, 2 fr.; Dauliac, Antonin, employé de banque, 2 fr.; Guy, Adrien, plâtrier, 1 fr.; Castanié, Pierre, négociant, 2 fr.; Malgouyart, Pierre, 2<sup>e</sup> né, aubergiste, 1 fr.; Dalet, Jean-Baptiste, bourelier, 2 fr.; Gouloumès, Jean, vétérinaire, 2 fr.; Aguzon, Basile, plâtrier, 2 fr.; Traucou, Antonin, sans profession, 1 fr.; Taillade, Pierre, négociant, 5 fr.; Metadié, Antonin, employé des ponts-et-chaussées, 2 fr.; Bouzou, Louis, serrurier, 1 fr.; Chassaing, Jean, père, négociant, 4 fr.; Salvat, Pierre, et sœur, négociant, 1 fr.;

Guénard, Antonin, peintre, 1 fr.; Maurits, Pierre, négociant, 1 fr.; Chabry, Léon-Octave, voyageur de commerce, 1 fr.; Chassaing, Eugène, négociant, 4 fr.; Dubuc, Eugène, comptable, 1 fr.; Jarguel, Pierre, négociant, 1 fr.; Maurits, Jean, ferblantier, 4 fr.; Veyre, Pierre, tapissier, 3 fr.; Anmaitre, agent des ponts-et-chaussées, 2 fr.; Salvat, Pierre, café Divan, 3 fr.; Malbec, Louis, sans profession, 1 fr.

Total de la liste du *Republicain du Lot*. 108 fr.

**STATUE DE LÉON GAMBETTA**  
Un sculpteur bien connu vient d'exécuter, pour la maison d'objets d'art David, de Paris, une statuette de Gambetta, de 60 cent. de hauteur, qui est un véritable chef d'œuvre comme vérité, expression, énergie de la pose et comme fini.

Nous en avons reçu un beau spécimen que nous avons exposé dans nos bureaux.  
Nous engageons vivement les amis de l'illustre et regretté compatriote, en même temps que les amis de l'art, à venir voir cette belle œuvre, digne de l'artiste M. Gaudez, et du sujet qu'il a si magistralement traité.  
Prix : **30 fr.** au bureau du Journal.  
Les bénéfices de la vente de cette statue seront versés à la caisse de la souscription pour le Monument Gambetta.

Cahors, le 31 Mars.  
M. Léon Say a prononcé à Lyon, mercredi soir, un second discours plus long, plus considérable, plus instructif encore que le premier.  
Cette fois comme l'autre, il a peu parlé de politique proprement dite. Il s'est borné

à protester contre les agitations stériles, au milieu desquelles les affaires ne peuvent se développer; puis il a passé aux véritables objets de son discours, ou si l'on aime mieux de sa conférence: à la question des chemins de fer, à celle des dégrèvements, à celle du libre-échange. M. Léon Say regrette que le fétichisme des droits spécifiques ait amené l'échec des pourparlers qui devaient assurer le renouvellement du traité de commerce de 1860. Il estime que la France n'aura un budget normal que lorsque l'Etat se sera entendu avec les Compagnies de chemins de fer pour reporter sur elles une partie des charges de l'achèvement du réseau.  
Il croit à l'établissement prochain d'une entente avec l'Angleterre, il croit aussi à un accord avec les Compagnies.  
Nous ne pouvons que joindre nos desirs et nos espérances aux espérances et aux desirs de l'éminent orateur. Comme lui, nous souhaitons vivement que l'Etat et les Compagnies de chemins de fer tombent d'accord sur un arrangement équitable. M. Léon Say a cent fois raison de le dire: « Sans un arrangement de ce genre, il n'est pas de budget possible. »

« La question des chemins de fer, dit-il, est donc une question de premier ordre. L'avenir peut être encore couvert de quelques nuages, mais enfin, nous arriverons un jour ou l'autre à des temps meilleurs, si les efforts du gouvernement peuvent être couronnés de succès, comme je l'espère.  
« Vous avez tous remarqué que, dans certaines périodes de la vie des peuples, au point de vue industriel, il y a des temps d'arrêt forcés, lesquels sont la conséquence de certaines

situations politiques et économiques.  
« Pendant cette période d'indécision, les affaires se ralentissent, sans que pourtant les capitaux cessent absolument de se produire, et sans que l'épargne cesse d'accumuler de nouveaux capitaux pour s'en servir plus tard.  
« Alors, on est généralement étonné que, comme par l'effet d'un lever de rideau, toutes les affaires reprennent à la fois et, qu'au lendemain des jours les plus difficiles, on entre dans une ère extraordinaire de prospérité qui s'établit très facilement.  
« Eh! bien nous sommes dans cette période d'incertitude. J'espère que nous n'y resterons pas et que la fermeté des Chambres et du gouvernement empêchera les agitations de se produire, de se renouveler et de s'étendre à nouveau. Et alors sans vouloir me poser en prophète, il faut bien prévoir l'expansion considérable que prendront les affaires du Trésor, c'est-à-dire le développement de l'industrie, vous vous trouverez en face d'un excédent budgétaire et vous verrez que l'équilibre du budget s'établira très facilement.  
« Je crois donc qu'il faut se préparer à une période de prospérité qui va s'ouvrir certainement. »  
Enfin, M. Léon Say reconnaît la nécessité de dégrever l'agriculture, et termine en insistant sur l'importance politique des Colonies.

**ÉLECTION DE FIGEAC**  
Le résultat du scrutin de demain n'est plus douteux pour personne à cette heure, et les adversaires de M. Calmon, qui peuvent se rendre compte de l'écoeurement soulevé de toutes parts par leur déplorable campagne, ne doivent plus guère se faire illusion.  
Tout ce que l'envie et l'ambition déréglée

## FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT (36) du 31 Mars 1883.

### LES COUPS DE FOUDRE

Par CHARLES FRED

*Omnia vincit amor*

L'opoiement, ce souffre des pots.  
Sa chevelure d'un blond d'or rutilant, aux reflets multiples, soyeuse, abondante, longue, l'enveloppait comme un manteau de reine, retombant en mèches folles sur le front; elle portait la tête renversée en arrière comme entraînée par le poids de ces cheveux uniques.

XLI

Telle était Diane à quinze ans, vraie fille des terres de feu, où l'épanouissement de la femme suit l'épanouissement de la végétation. Dans ce pays, le bouton, à peine éclos la veille, éclate, brisant sa prison de pétales odorants: ils s'éparpillent formant une couronne magnifique abritant la délicatesse des pistils, cette espérance de l'avenir.  
Cette incroyable transformation passait inaperçue. Le prince et ses amis, l'esprit tendu, cherchant les moyens de préserver Diane des atteintes de son ennemi, restaient

inattentifs devant cet épanouissement. Il est utile d'ajouter que, mal vêtue, mal coiffée, elle paraissait d'autant plus disgracieuse qu'elle était plus formée.  
Seule, Béatrice remarquait les progrès qui s'accomplissaient en elle. Avec son instinct de femme, elle vit grandir cette beauté surhumaine et combina son plan.  
Aimant Diane comme une sœur, elle l'initia à ces mille riens qui font la femme, Béatrice voulait surprendre le prince en lui montrant sa fille transfigurée.  
Elles mirent à contribution les doigts de femmes de chambre habiles, celles-ci, prenant modèle sur les toilettes de la jeune femme, firent un costume très réussi.  
Diane consentit pour la première fois à essayer un corsage.  
Voici ce qu'elles imaginèrent: une jupe de soie bleu-vif, faisant queue, une seconde jupe de crêpe de Chine d'un bleu plus pâle, drapée à l'antique, collant sur le corps; le corsage cuirasse avançait son buste de statue. Tout cela, agrémenté de valenciennes les plus belles; les manches en valenciennes laissent voir le bras nu jusqu'à l'épaule.  
La chevelure, dont on ne savait que faire, fut massée en couronne autour de la tête: une des lourdes tresses tombait librement, d'un seul jet; un ruban bleu-vif avivait cet or répandu; des mèches folles voltigeaient sur le front.  
La toilette achevée, Béatrice ne put rete-

nir un cri d'admiration. Rien n'était beau comme cette jeune fille.  
S'approchant d'une grande psyché, Diane se regarda quelques instants, et dit en riant: — Il me semble que je n'ai plus l'air d'un grand gamin.  
Elle s'ignorait encore, n'ayant vu comme femme que sa cousine, dont la beauté remarquable différait en tout point de la sienne; la trouvant parfaite, elle ne concevait pas de type qui lui fût supérieur.  
Béatrice la contemplait longuement.  
— Que tu es belle! ma Diane, c'est à croire qu'une femme nouvelle a remplacé le grand gamin des temps derniers.  
Diane hocha la tête en riant. Elles descendirent toutes deux. Il était convenu que Béatrice irait prévenir son oncle de l'arrivée d'une étrangère qui demandait à lui parler.  
Diane se rendit au salon; Béatrice pénétra dans le cabinet de César et lui fit part du message. Celui-ci eut un geste d'ennui.  
— Qui peut venir ainsi, Béatrice?  
— C'est une étrangère, mon oncle; elle ne veut pas dire son nom.  
César se leva vivement; se défilant de tous ceux qui approchaient de la maison Ristordi, il interrogea inquiet: — Diane n'est pas auprès de cette femme, au moins?  
Béatrice sourit.  
— Rassurez-vous, mon oncle. Diane est en sûreté; venez vite, débarrassez-vous de cette corvée.

Le prince se dirigea vers le grand salon, la jeune femme le suivait, faisant des efforts pour contenir sa gaieté.  
Diane, debout au milieu du salon, tournait le dos à la porte d'entrée. Les lignes harmonieuses de son corps, mises en relief par son costume, la rendaient méconnaissable.  
Faisant quelques pas, le prince allait parler. Se retournant d'un mouvement brusque, Diane se trouva devant son père.  
Un cri sourd jaillit des lèvres du prince. Tremblant, interdit, il la dévorait du regard.  
Incapable de dominer son émotion, il se jeta dans un fauteuil; se cachant la tête dans ses mains, il sanglotait comme un enfant.  
Effrayée de cette crise, Diane se mit à genoux près de son père; l'entourant de ses beaux bras, elle lui murmurait à l'oreille: — Pardonne-moi, père chéri, je croyais te faire plaisir en me prêtant à cette plaisanterie; mais je vais reprendre ma grande tunique de toile. Ces chiffons ne valent pas une de tes larmes.  
César revenait à lui.  
— Non, Diane, non, ma chérie, ne reprends jamais ton vilain costume; tu n'es plus une enfant à cette heure; c'est le bonheur qui m'a rendu si faible.

(A suivre)



peuvent faire commettre de sottises; tout ce que le besoin de basse populacerie peut mettre de déraison au cerveau humain, tout a été mis en œuvre pour soutenir ce malheureux M. Rozières qui n'a pas su voir combien tout ce charivari politique nuisait à sa candidature.

Il est certain que M. Calmon, dont la modération ne s'est pas un instant démentie durant cette longue campagne, va bénéficier auprès des électeurs sérieux, de tous les excès, de toutes les coupables manœuvres de ses adversaires, et beaucoup d'électeurs, indécis ou même hostiles au premier tour, lui sont désormais acquis.

Nous pourrions citer des communes entières qui, pour protester contre ces énergumènes, vont voter demain en masse pour le fils de l'honorable vice-président du Sénat.

Le bon sens populaire fera ainsi justice de tous ces habileurs qui jetteraient le pays dans tous les désordres.

On n'a que trop fait de concessions aux partis extrêmes; il est grand temps de leur prouver que la République n'a que faire d'eux pour avancer sagement dans le progrès, par la prudence et la modération.

M. Calmon s'est hautement proclamé le champion de l'Ordre et de la Liberté, il sera l'élu du scrutin de demain.

On nous écrit de St-Céré :

Monsieur Rozières, candidat à la députation, vient d'arriver à St-Céré, accompagné de M. de Verniac et de M. Vival, avoué à Figeac.

On était à se demander ce que pouvait venir faire à St-Céré, M. de Verniac, les uns disaient qu'il était venu remercier les députés sénatoriaux de la contrée qui l'avaient fait sénateur, d'autres, au contraire, affirmaient qu'il était venu appuyer la candidature de M. Rozières au détriment de M. Calmon; et on ajoutait que dans le cas où cette dernière version serait exacte, il perdait son temps et sa peine.

Ce serait en effet faire injure aux électeurs de St-Céré que de les croire assez naïfs pour se laisser prendre à ce jeu; ils n'ignorent certainement pas la haine que M. de Verniac nourrit à l'encontre de M. Robert Calmon, et à ce sujet, ils disent avec juste raison qu'ils ne sont pas d'avis de partager et d'épouser ses mesquines rancunes.

La présence à St-Céré de M. de Verniac est inopportune: elle serait comprise dans le cas où ce personnage viendrait ici combattre un candidat monarchiste, alors il y aurait ce qu'on est en droit d'appeler, la question de principe, mais en présence de cette persistance et de cet acharnement à assouvir ses rancunes personnelles, les électeurs de cette contrée se mettront en garde contre cette manœuvre peu louable, et en feront justice.

Nous pouvons affirmer que d'ores et déjà l'élection de l'honorable Robert Calmon est assurée. (Un groupe d'électeurs de St-Céré).

Les journaux réactionnaires sont obligés de reconnaître que le succès de M. Calmon est assuré.

On écrit de Figeac au *Nouvelliste de Bordeaux* :

Les conservateurs n'ont pu trouver un candidat; c'est fâcheux. Son succès était presque assuré. Ils expieront cette lâcheté. La lutte est circonscrite entre MM. Robert Calmon et Rozières.

Le résultat final est très incertain, mais en vertu de ce principe: entre deux maux il faut choisir le moindre, M. Calmon a aujourd'hui plus de chances de succès.

Des électeurs de M. Souillac iront à M. Rozières, mais beaucoup iront à M. Calmon, parce que bien des électeurs ne croyant pouvoir s'abstenir, voteront pour l'opportuniste afin de ne pas contribuer à faire de M. Rozières un député.

Il peut être honnête homme, mais député? ce serait un comble, même en République.

Le Siècle :

Le Siècle fait remarquer que l'élection de Belleville ne peut déterminer un courant, ni dans un sens ni dans un autre, qu'elle n'aura d'action ni sur la Chambre ni sur le pays, et que le programme qui a triomphé à Belleville, ne sera pas demain, comme le disent les journaux de l'extrême gauche, le programme du gouvernement de la République. L'élection de M. Sigismond Lacroix, ajoute-t-il, est un simple incident.

## CHRONIQUE LOCALE ET FAITS DIVERS.

Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, la mort de M. Delord, sénateur républicain du Lot.

M. Delord était né à Frayssinet-le-Gélat (Lot) en 1808. Fils d'un juge de paix, il entra de bonne heure dans la magistrature, et, en 1849, il était juge d'instruction à Cahors. En juin 1849, ces fonctions lui furent retirées parce qu'il refusa d'agir contre un journal républicain, le *Réformateur*. A la nouvelle du coup d'Etat de 1851, M. Delord essaya d'organiser la résistance dans son département. Le 19 décembre, un mandat d'arrêt fut lancé contre lui, et il fut obligé de fuir hors de France.

Condamné à la déportation en Afrique par la commission mixte, M. Delord refusa de se démettre de ses fonctions de juge. Alors, au nom de la loi relative à l'inassiduité des magistrats, on le révoqua, malgré l'inamovibilité, comme étant absent de son poste depuis plus de 6 mois.

En 1876, M. Delord, qui était rentré en France depuis 1870, fut nommé juge au tribunal de Toulouse, et, en 1877, conseiller à la Cour de Limoges. Au moment où il allait atteindre la limite d'âge, M. Delord fut nommé juge de paix à Lyon, poste amovible qui permettait de prolonger sa carrière judiciaire. Enfin, en 1879, il fut élu sénateur par le département du Lot avec le regretté M. Roques, mort également cette année.

\* \* \*

Il est bon de rappeler à tous ceux qui sont tentés de l'oublier aujourd'hui, la large part que prit M. Calmon au succès des deux candidats.

La Société des sauveteurs du Lot célébrera dimanche, 1<sup>er</sup> avril, à 4 heures du soir, par un brillant assaut d'armes, l'inauguration du Cours de gymnastique et d'escrime, récemment ouvert dans la grande salle de l'ancien Palais de Justice.

Cette fête, à laquelle la *Lyre Cadurcienne* prêter son concours, sera présidée par M. le Préfet du Lot.

### Tournée épiscopale.

AVRIL.

Dimanche, 1<sup>er</sup> avril. — Confirmation à Bagnac; — coucher à Prendeignes.

Lundi, 2. — Confirmation à Prendeignes; — coucher à Felzins.

Mardi, 3. — Confirmation à Felzins; — coucher à Lunan.

Mercredi, 4. — Confirmation à Lunan; — coucher à Cardaillac.

Jendredi, 5. — Confirmation à Cardaillac; — coucher au Bouysson.

Vendredi, 6. — Confirmation au Bouysson; — coucher à Figeac.

Samedi, 7. — Confirmation à St-Sauveur.

Dimanche, 8. — Séjour à Figeac.

Lundi, 9. — Confirmation à Notre-Dame-du-Puy; — coucher à Issepts.

Mardi, 10. — Confirmation à Issepts; — coucher à Reyrevignes.

Mercredi, 11. — Confirmation à Reyrevignes; — coucher à Livernon.

Jeudi, 12. — Confirmation à Livernon; — coucher à Reilhac.

Vendredi, 13. — Confirmation à Reilhac; — coucher à Sabadel (Lauzès).

Samedi, 14. — Confirmation à Sabadel; — retour à Cahors.

Mardi, 24. — Confirmation à Bio.

On écrit de Gourdon :  
Lundi dernier, la foudre a éclaté à la Borie-

Basse, près Gourdon, et a atteint une grange couverte en chaume. En un clin d'œil, l'immeuble et les fourrages qui y étaient renfermés sont devenus la proie des flammes. Nous sommes heureux d'ajouter qu'il n'y a pas eu d'accident de personnes à déplorer.

LE GÉNÉRAL DE COLOMB

Les journaux militaires donnent quelques détails sur la biographie de notre compatriote, le général de Colomb :

Le général de Colomb (Louis-Joseph-François), est né à Figeac, en 1823. En 1842, il entra à l'école de St-Cyr et ensuite passa en Afrique en qualité de sous-lieutenant. Lieutenant en 1849, capitaine en 1854, il fut élevé au grade de chef de bataillon en 1857. En 1859 il prit une part glorieuse à la campagne entreprise contre la tribu des Beni-Guil. Nommé lieutenant-colonel en 1860, colonel du 17<sup>e</sup> de ligne en 1864, M. de Colomb fut appelé en 1865 à la tête de la colonne mobile de Gélyville qui, à diverses reprises, fit éprouver des échecs multipliés aux tribus récalcitrantes.

Enfin, le 30 mars 1870, il fut nommé général de brigade et continua, après la déclaration de guerre, à rester en Algérie où il remplaça le général Chanzy dans le commandement de la subdivision de Tlemcen.

Mais, le 20 décembre, il rejoignit le général Chanzy à l'armée de la Loire. Là, il fut mis à la tête du 17<sup>e</sup> corps et eut l'occasion de défendre le plateau d'Anvoours, près du Mans, contre les Allemands. Pendant plus de 6 heures, le 11 janvier, le général de Colomb et ses troupes firent des prodiges de valeur. Quatre mille hommes furent mis hors de combat dans cette seule division.

C'est le lendemain de cette journée que le général Chanzy écrivit à notre compatriote : « Je sais que ce que je vous demande est difficile, mais je sais aussi que là où vous êtes on peut tout oser. »

Après la retraite de l'armée derrière la Mayenne, le général de Colomb prit le commandement de l'armée de Bretagne qui fut licenciée après la signature de la paix.

Promu général divisionnaire au mois de décembre 1870, il fut maintenu dans son grade par la Commission de révision des grades. Le général de Colomb a commandé pendant longtemps la 9<sup>e</sup> division d'infanterie du 5<sup>e</sup> corps d'armée. Il est commandeur de Légion d'honneur depuis 1866.

Il vient, comme on sait, d'être nommé au commandement en chef du 15<sup>e</sup> corps d'armée.

Lors de la prise de possession de son commandement, on a remarqué la réponse qu'il a faite à la municipalité qui lui souhaitait la bienvenue au nom de la ville de Marseille :

« J'espère, a-t-il dit, vous prouver que Marseille compte un bon citoyen de plus. »

Le dernier lot de la ligne de St-Denis au Boisson a été adjugé la semaine dernière à MM. Coupat et Cornu, entrepreneurs, qui, sur la somme totale de 2,500,000 fr., ont fait un rabais de 3 0/0.

L'adjudication a eu lieu à la préfecture d'Aurillac.

On écrit de Duravel et de Tonzac, que la panique produite à Maurox par l'effarément des bestiaux amenés à la foire, s'est renouvelée à peu près dans les mêmes conditions, mardi dernier, à la foire de Montcabrier.

Nous croyons pouvoir affirmer que l'autorité a pris des mesures très énergiques pour prévenir dorénavant toute espèce de troubles dans les foires.

Nous lisons dans le *Journal d'Agen* :

« On a arrêté aujourd'hui un individu qui était en train de vider sur le marché aux bestiaux une fiole pleine de liquide. »

Plusieurs autres bouteilles, contenant un liquide rougeâtre et une boîte de poudre de cantharide, ont été trouvées sur lui.

Espérons que cette capture va mettre la justice sur les traces de la bande de gredins qui a attristé trop souvent, depuis quelques temps, les foires de notre région par ses sinistres exploits.

« Cet individu habite Agen, dans le quartier de Rouquet. »

On nous assure que la police est sur les traces de plusieurs complices de l'individu arrêté hier. Cet individu a subi un interrogatoire et a été mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

Le Crédit du Lot.

Suivant délibération du conseil d'administration, en date du 21 courant, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société anonyme « *Le Crédit du Lot* », se réunira le dimanche 15 avril prochain, à 2 heures et demie du soir, au siège de la Société, rue du Lycée, n° 15.

Ordre du jour :

- 1° Rapport du Conseil d'administration ;
- 2° Comptes de l'exercice 1882. — Dividende.
- 3° Renouvellement partiel du Conseil ;
- 4° Nomination d'un Censeur pour l'exercice 1883.

## THÉÂTRE DE CAHORS

DIMANCHE 1<sup>er</sup> AVRIL.

### Spectacle-Concert

Offert par la Société la *Lyre cadurcienne*, avec le concours de M., M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Phillis, M. Aubran et M. X., baryton, et de M<sup>lle</sup> Orster, 1<sup>re</sup> chanteuse du théâtre du Capitole de Toulouse.

PREMIÈRE PARTIE.

Allégo militaire, par la Lyre cadurcienne. — **Un Monsieur et une Dame**, comédie vaudeville en un acte, de MM. Xavier Duvert et Lauzanne. *Distribution* : Un Monsieur, M. Phillis; une Dame, M<sup>me</sup> Phillis; Une aubergiste, M<sup>lle</sup> Phillis; un bras, M. X.

DEUXIÈME PARTIE.

- 1° Le Val d'Andorre, fantaisie, par la Lyre cadurcienne.
- 2° Air pour Baryton, chanté par M. X...
- 3° Air des Bijoux, de Faust, chanté par M<sup>lle</sup> Orster.
- 4° Romance sans paroles, pour saxophone et piano, joué par M. Dufau.
- 5° Mélodie chantée par M<sup>me</sup> Aubran.
- 6° Romance chantée par M<sup>lle</sup> Orster.
- 7° Chansonnette chantée par M. Phillis.
- 8° Air de Cinq-Mars, chanté par M<sup>lle</sup> Orster.
- 9° Ouverture du Lac des fées, jouée par la Lyre cadurcienne.

TROISIÈME PARTIE.

Allégo militaire, par la Lyre cadurcienne. — **Henriette et Charlotte**, vaudeville en un acte, de M. Varin. *Distribution* : Henriette, Rosalinde et Charlotte, M<sup>me</sup> Phillis; Pélican, M. Phillis, Joseph, garçon d'hôtel, M<sup>lle</sup> Phillis. Le Piano sera tenu par M<sup>me</sup> Combes.

### HORRIBLE CATASTROPHE A MARSEILLE

Jeudi soir, vers 8 heures, le sieur Mercier, marchand d'huiles, rue St-Michel, mesurait une bombone de pétrole avec un employé de la Compagnie générale des pétroles, quand la femme Mercier, ayant imprudemment approché une lumière, une terrible explosion se produisit.

Le pétrole enflammé communiqua le feu aux matières inflammables contenues dans le magasin. Les meubles furent projetés dans la rue.

Mercier, pareil à une torche ardente, bondit dans le ruisseau. Les passants transportèrent le malheureux à l'hôpital.

Il y est mort dans la nuit.

Après d'héroïques efforts, les pompiers ont pu éteindre l'incendie, mais lorsqu'on a pénétré dans le magasin un horrible spectacle frappait les regards : les cadavres de la femme Mercier, d'un enfant de 4 ans et d'un employé, gisaient carbonisés.

Plusieurs personnes ont été brûlées sérieusement, victimes de leur dévouement pendant le travail de l'extinction de l'incendie.

On écrit de Tarbes :

Jeudi soir, l'ordonnance de M. L..., officier au 14<sup>e</sup> d'artillerie, demeurant rue Thiers, maison Chastanet, était occupé à faire fondre de la cire sur une lampe à essence, lorsque par mégarde il renversa la lampe et mit le feu au plancher.

En cherchant à éteindre le feu qui menaçait de s'étendre, l'ordonnance a eu les deux mains brûlées; M<sup>me</sup> Toulouse, habitant la maison voisine, accourue en toute hâte pour lui porter secours, a reçu le liquide enflammé devant la porte et a eu à son tour la figure, le cou et les épaules brûlés. M. le docteur Ferran a donné les premiers soins aux deux victimes, dont l'état est aussi satisfaisant que possible.



De tous les animaux, l'homme est certainement le seul qui se soit ingénié à falsifier les aliments qu'il mange, en y mêlant les substances les plus dangereuses.

On est vraiment effrayé en lisant le rapport du laboratoire municipal. Sur 3.000 échantillons de vins analysés, M. Girard en a trouvé 387 bons, 1.709 mauvais non nuisibles, 202 nuisibles, 1.093 passables.

Dans le vin travaillé, on trouve de la litharge, qui est un poison, de l'alun, du plâtre, de la fuchsine, de l'acide sulfurique.

Le lait est mouillé dans une proportion supérieure à 10 0/0; le café contient de l'argile, du foie de cheval, etc.; le thé, du plomb de l'indigo, des excréments de vers à soie. La farine est additionnée de plâtre, d'alun, de sulfate de cuivre, etc.

Si jamais les questions politiques laissent quelques loisirs à nos législateurs, ils feront bien de regarder de ce côté là. Il y a toute une désinfection à opérer dans le commerce des substances alimentaires au moyen de pénalités très rigoureuses.

Toulouse, 8 mars.

La troisième chambre de la Cour, présidée par M. Frézouls, a jugé, jeudi, une question intéressante au point de vue de l'interprétation de l'article 31 de la loi sur la presse de 1881.

Il s'agissait de savoir si un architecte municipal doit être considéré comme un fonctionnaire public justiciable de la cour d'assises.

Le tribunal correctionnel de Montauban s'était prononcé pour l'affirmative et, saisi d'un procès en diffamation intenté par l'architecte de la ville, il s'est déclaré incompétent.

Ce jugement a été confirmé par la Cour de Toulouse.

L'arrêt déclare que l'architecte municipal est un « citoyen chargé d'un service public » à l'encontre duquel la vérité des faits diffamatoires peut être établie devant la cour d'assises.

Cette jurisprudence est d'ailleurs conforme aux principes appliqués tout récemment par le tribunal de Toulouse l'orsqu'il a rangé dans la catégorie de l'article 31 un inspecteur de la salubrité publique.

**CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE**

Constatation des versements ultérieurs.

Un décret du 10 mars 1883 a fixé au 1<sup>er</sup> avril prochain la mise à exécution de la loi du 3 août 1882, par laquelle le Ministre des Postes et des Télégraphes a été autorisé à créer des timbres spéciaux dits *timbres-épargne*, d'une valeur de 1 franc à 1,000 francs, destinés à la constatation des versements ultérieurs sur les livrets appartenant aux déposants à la Caisse nationale d'épargne ou Caisse d'épargne postale.

Les timbres-épargne ne seront pas mis en circulation dans le public; leur emploi est exclusivement réservé aux agents des postes, qui, au moment de chaque versement ultérieur, devront appliquer sur le livret, en présence de la partie versante, le nombre de figurines nécessaire pour représenter exactement le montant du dépôt de fonds, lequel continuera, en outre, à être inscrits en chiffres dans la colonne des sommes reçues.

Pour former titres envers la Caisse nationale d'épargne, ces figurines devront être frappées du timbre à date du bureau de poste où les fonds sont déposés, et être revêtues de la signature du receveur.

Le livret est rendu sur-le-champ au déposant. Celui-ci doit, avant de quitter le bureau, s'assurer si les formalités énoncées ci-dessus ont été dûment remplies et si la valeur des timbres-épargne, collés sur le livret, représente bien le montant du versement par lui effectué.

Grâce à ces nouvelles mesures, les titulaires conserveront la pleine disposition de leurs livrets et pourront à leur gré, soit en personne, soit par un tiers porteur du livret, effectuer, chaque jour et à toute heure, leurs versements dans tout bureau de poste de plein exercice.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS  
du 25 au 31 mars 1883.

Naissances.

Bach, François, rue du Château du Roi, 19.

Bonnemart, Nancy, au Payrat.  
Benays, Cyprien, Impasse Cardaillac, 10.

**Mariages.**

Loumagne, Henri, et Lamothe, Joséphine.  
Cousset, Pierre, et Bernardou, Marie.

**Décès.**

Vincent, Louis, cultivateurs, 70 ans, veuf, rue des Mirepoises.  
Milbau, Adolphe, pêcheur, célibataire, (Hosp).  
Bélibens, Marguerite, 15 mois, Impasse Burgade, 1.  
Cazes, Guillaume, Menuisier, 72 ans Epoux de Périé, Marie, rue de l'Université, 5.  
Delcros, Marie, 53 ans (Hospice).  
Girma, Anne, 64 ans rue St James, 7.  
Graniou, Marie, ép<sup>e</sup> Delmas, 58 ans, à Cavaniès.  
Béduné, Marie, 43 ans épouse Andrieu, rue Reupart.

**Revue Agricole**

Réunions viticoles de Montpellier et de Bordeaux. — Concours pour l'aménagement des fumiers de ferme. — Bulletin commercial.

Nos lecteurs savent déjà que la Société centrale d'agriculture de l'Hérault, a tenu des réunions viticoles les 5, 6 et 7 mars dernier. Tous les pays de vignobles y étaient représentés, non-seulement par des agriculteurs jouissant d'une certaine fortune, mais aussi par de simples ouvriers; l'Aveyron, en particulier, en avait envoyé quarante. Cette affluence de travailleurs est d'un bon augure pour la régénération du vignoble français: elle fait voir que la question est sortie des discussions théoriques pour entrer dans le domaine de la réalité pratique. Ce ne sont plus maintenant, comme il y a quelques années, des savants et de grands propriétaires qui se réunissent pour discuter les résultats d'études délicates, complètement inconnues du vulgaire; non, ce sont aujourd'hui les cultivateurs, les paysans, qui comprennent enfin que la viticulture telle qu'on la pratiquait avant le phylloxera, n'est plus possible, et qui viennent apprendre les nouveaux procédés au moyen desquels on fait du vin malgré le phylloxera; procédés susceptibles de perfectionnement, mais qui ont déjà fait leurs preuves.

En raison du bot pratique de la réunion, il n'a pas été prononcé un seul discours pendant six séances qui se sont succédé dans ces trois journées; tout s'est passé en conversations dans lesquelles chacun faisait connaître les résultats de ses observations personnelles. Cette véritable enquête a mis en lumière un grand nombre de faits instructifs. Elle a confirmé la grande valeur du Jacquez comme producteur direct dans le Midi. Pour les contrées d'une latitude plus élevée, on a préconisé de préférence les portegreffes, et parmi ceux-ci, les bonnes variétés de riparia, le ropestris et le york-madeira. On ne s'est pas aussi bien entendu au sujet de l'othello, producteur direct qui a de grandes qualités, mais dont la résistance n'est pas assez démontrée: c'est un cépage à étudier.

Au sujet de la greffe, on a été généralement d'avis que la plus simple, la greffe en fente, est la meilleure.

A côté des plantations nouvelles en plants américains, on a constaté les excellents effets du sulfure de carbone employé à propos. Il est à remarquer que les insecticides et les vignes américaines ont eu à peu près le même destin; décriés ensemble à l'époque, encore bien récente, où on ne savait guère les employer, ces deux moyens de lutte sont sortis victorieux de l'épreuve; ils rendent et rendront d'immenses services aux viticulteurs, qui emploient l'un ou l'autre, suivant les lieux et les circonstances.

Enfin on a échangé quelques observations au sujet de la submersion et de la plantation en terrain sablonneux, procédés dont le mérite n'est contesté par personne, et qui n'ont que le défaut d'être trop rarement praticables.

**\*\*\***

Des réunions du même genre que celles de Montpellier se sont tenues à Bordeaux, du 9 au 11 mars. Les conclusions en ont été les mêmes, sauf une part un peu plus large faite aux producteurs directs, spécialement à l'Herbemont, qui a plus de valeur sous le climat Girondin que dans le Midi. La réunion a émis le vœu déjà adopté à Montpellier, que les plants de vigne puissent voyager rapidement à un tarif moins onéreux que celui de la grande vitesse.

La Société d'agriculture de l'Aude propose des prix aux auteurs des meilleurs mémoires sur la fabrication et l'aménagement des fumiers de ferme. C'est une excellente idée que d'appeler l'attention sur ce point, d'ordinaire trop négligé par les cultivateurs.

**\*\*\***

**Bulletin commercial**

**Céréales.** — Prix par 100 kilog. — Blé, 27 fr. 00. — Seigle, 17 fr. 75. — Orge, 17 fr. 50. — Avoine, 18 fr. 25.

**Vins.** — Peu d'affaires; à Bercy, le Cahors nouveau se cote 140 à 150 fr. la pièce.

**Bestiaux.** — Prix du kilog. de viande sur pied au marché de la Villette: Bœufs, 1 fr. 34 à 1 fr. 75, selon la qualité. Vaches, 1 fr. 20 à 1 fr. 62. id. Taureaux, 1 fr. 26 à 1 fr. 48. id. Veaux, 1 fr. 80 à 2 fr. 30. id. Moutons, 2 fr. 06 à 2 fr. 32. id. Porcs gras, 1 fr. 24 à 1 fr. 36. id. C.....

**Dernières Nouvelles**

Paris, 30 mars.

Mgr le duc d'Anmale part aujourd'hui pour la Sicile.

— M. Grévy a reçu, hier, le cardinal Bonnehose.

— Une perquisition a été opérée hier à Vierzou, chez M. Vaillant, ex-membre de la commune.

— L'absente Louise Michel s'est présentée dans la soirée, à la Préfecture de police, à M. Camescasse.

L'absente Louise Michel se représentera dans la matinée, pour se mettre à la disposition de la justice.

— Ce matin, à dix heures un quart, M<sup>lle</sup> Louise Michel a été arrêtée sur la voie publique, au moment où elle sortait du domicile de M. Vaughan, rue Censier, en vertu d'un mandat d'arrêt décerné contre elle par le juge d'instruction, M. Barbette, pour pillage d'une boulangerie à la tête d'une bande armée.

**DÉPÊCHES**

(Service spécial du Journal du Lot)

Pechfumat, vendredi, midi.

Les obsèques de M. Delord, sénateur, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de population. On remarquait les délégations de Cahors, Luzech et Gourdon. Les draps étaient tenus par le sous préfet de Gourdon et le maire de Cahors. Autre drap tenu par des magistrats.

Plusieurs discours ont été prononcés. L'émotion était très grande parmi les assistants.

M. Graux, préfet du Lot, accompagnait le convoi.

**Bourse de Paris.**

Cours du 31 Mars.

Rente 3 p. %	80.30
— 3 p. % amortissable	81.82
— 4 1/2 p. %	110.10
— 5 p. %	114.55

**CHRONIQUE FINANCIÈRE**

Paris 27 mars 1883

La spéculation ne s'occupe guère que du 5 0/0 et du Suez. Les autres valeurs ne donnent lieu qu'à un nombre d'affaires limités. Les vendeurs prennent leur revanche de leurs échecs des mois précédents; ils réussissent à empêcher le 5 0/0 de reprendre le cours de 115; la presque totalité des primes sera abandonnée. La 5 0/0 finit à 114,75. Le 3 0/0 à 80 22, l'amortissable à 81 85.

Les institutions de crédits sont lourdes; la Banque de France à 5,400, le Foncier à 1,365, la Banque de Paris, dont le dividende s'ra de 60 francs comme l'année dernière à 1,950.

Le bilan de la Banque de France constate une augmentation de 36,478,000 fr. dans le portefeuille, de 1,900,000 fr. dans la circulation de 400,000 dont les bénéfices et une diminution de 8 millions dans l'encaisse métallique, de 1,300,000 fr. dans les avances sur titres, de 15,100,000 fr. dans le compte du Trésor, de 24,100,000 fr. dans les comptes particuliers.

Les chemins de fer ont une marche fort calme; le Lyon fait 1,565, le Midi 1,132, le Nord 1,890,

l'Orléans 1,267.

Hausse nouvelle sur le Suez à 2,600. Le Panama se tient à 493, le Gaz à 1,505.

Le 5 0/0 Italien a atteint 90 60. Il y a peu de changement sur le 5 0/0 Turc à 12 20, sur l'uni fiée Egyptienne à 381, sur la Banque Ottomane à 761.

L'assemblée générale des actionnaires du compte toir parisien, tenue le 26 mars courant, a décidé au contraire que la Société doit être maintenue et continuée et autorisé en tant que cette autorisation est nécessaire l'appel de fonds de 250 fr. sur les 660 actions émises en 1882, et libérées de 250 fr. seulement.

Cet appel de fonds aura lieu: Le 15 avril 50 fr. par action; le 15 mai 50 fr. le 15 juin 50 fr. le 15 juillet 50 fr. le 15 août 50 fr. soit 250 fr.

Un intérêt de 5 0/0 l'an sera bonifié aux actionnaires qui se libéreront par anticipation.

J. HETZEL et Cie, Éditeurs, Paris, 18, rue Jacob.

**BIBLIOTHÈQUE DES PROFESSIONS INDUSTRIELLES**  
COMMERCIALES ET AGRICOLES.

**COMMENT ON DEVIENT UN DESSINATEUR**

PAR E. VIOLET-LE-DUC

Un beau volume in-18, illustré de 110 dessins et d'un portrait de l'auteur.

Prix: broché, 4 fr.; — Cartonné, 4 fr. 50 (port, en sus 50 centimes).

Nous ne saurions recommander trop vivement aux lecteurs de la *Bibliothèque des Professions industrielles et commerciales*, le volume que la librairie Hetzel vient d'y introduire, sous ce titre: *Comment on devient un dessinateur*. Le nom de l'auteur, M. Violet-le-Duc, suffirait à recommander un ouvrage de cette nature, sinon à l'imposer à l'attention de tous ceux qui, artistes ou artisans, ont besoin de connaître les principes du dessin, exposés par un maître incomparable, et qui appuie les démonstrations les plus claires sur l'observation la plus attentive. Nous ne craignons pas de dire que l'appropriation de ce chef-d'œuvre de M. Violet-le-Duc à une destination nouvelle, est une bonne fortune pour la *Bibliothèque des Professions industrielles et commerciales*.

L'ancienne librairie FURNE, aujourd'hui JOUVET ET C<sup>ie</sup>, est transférée rue Palatine-Saint-Sulpice, 5, où elle poursuit avec succès de publication en 14 livraisons du magnifique *Atlas universel de Géographie moderne, physique, politique, historique, industriel, commercial et militaire*, dressé par MM. Bureau, Hue et Goedorp, professeurs de géographie à l'École militaire de Saint-Cyr, revu, pour toutes les cartes générales, par M. Maspéro, professeur au Collège de France, et composé de 42 cartes imprimées en plusieurs couleurs. Huit livraisons sont en vente: Chaque livraison, 3 francs.

*Géographie physique, historique et militaire de la Région française* (France, Hollande, Belgique, Suisse, frontière occidentale de l'Allemagne), par E. Bureau, chef de bataillon d'infanterie, ex-professeur de géographie à l'École de Saint-Cyr. Un fort volume in-16 de 1,000 pages, cartonné à l'anglaise, franco 7 50

**Les principaux types des êtres vivants des cinq parties du monde**, atlas in-4, contenant 582 gravures, à l'usage de tous les établissements d'instruction, avec texte explicatif, par M. Ed. Perrier, professeur au Muséum d'histoire naturelle, formant un volume in-16. Atlas et volume cartonnés, franco, 6 fr.

**UNE MESURE DE PRÉVOYANCE**

Si vous êtes à l'atelier à la ferme ou au bureau, partout enfin, et que vous sentez que votre corps a besoin d'être purifié, fortifié ou stimulé, n'attendez pas que vous soyez malade, prenez des Pilules Suisses, elles pourront vous sauver la vie.

Le remède le plus efficace contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse, l'épuisement des forces sont les gouttes concentrées de FER BRAVAIS: sans goût, sans fatigue pour l'estomac, ce médicament s'absorbe très-facilement.

Librairie J. GIRMA, à Cahors

VIENT DE PARAÎTRE LA 11 LIVRAISON  
**L'HISTOIRE GÉNÉRALE**  
DE LA

**PROVINCE DE QUERCY**  
DE GUILLAUME LACOSTE

Cet ouvrage formera TROIS volumes, in 8°, de 500 pages chacun, paraissant en livraisons mensuelles, pendant les années 1882-1883-1884.

Prix: 18 fr. — Payables 6 fr. par an

En dehors de l'édition de souscription, il sera mis en vente, 50 exemplaires seulement sur papier blanc velin, formant quarante livraisons.

Prix de la livraison 50 centimes

Éviter les contrefaçons

**CHOCOLAT**  
**MENIER**

Exiger le véritable nom



**BIBLIOGRAPHIE**

REVUE BRITANNIQUE, Sommaire des matières contenues dans la livraison de Mars 1883. Géographie. — Histoire. — La Corée. — Mémoires. — Mœurs du dix-septième siècle. — La vie privée du cardinal Mazarin. — Littérature espagnole. — La gaspilleuse, par A. P. de Alarcon. — Marine militaire. — Constructions navales. — La question maritime comme on l'entend en Angleterre. — Chroniques du moyen âge. — Unité italienne. — Robert de Bavière et le Duc de Milan. — Législation. — Droit constitutionnel. — De la revision de la constitution. — Nouvelles. — Daisy Miller, par Henry James. — Chroniques scientifiques. — Poésies. — Correspondances de la revue britannique. — Nouvelles des sciences, de la littérature, des beaux-arts, du commerce, etc., etc. — Correspondance de Belgique. — Correspondance d'Allemagne. — Correspondance d'Amérique. — Correspondance de Londres. — Chronique et bulletin bibliographique. — Banques, bourses et assurances. — Chronique financière. — Bureaux 50, boulevard Hausmann, 50.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé et dirigé par J.-A. Barral (G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). Un an 20 fr. — Sommaire du N° 729, du 31 mars 1883 : J.-A. Barral. Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des récoltes en terre. — J. Reiset. Observations sur le lait bleu. — Chazut. Charrue sulfureuse de M. Louis Pairaube. — Sagnier. Pompes à chapelet de M. David. — Tanguy. L'assurance et le crédit agricole en Bretagne. — Partie officielle. Loi sur les mesures à prendre contre le phylloxéra en Algérie. — Muller. Commerce des denrées agricoles en Allemagne. — Viet. bineuse à bras. — Sagnier. Société nationale d'agriculture de France. — Rémy. Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. — Leterrier. Bulletin financier. — Table alpha-

bétique des auteurs; table analytique des gravures noires; table alphabétique des matières. — Gravures noires : pompes à chapelet de M. David.

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE, sommaire du numéro du 29 mars. — Chronique agricole. A. de Cérès. — Les irrigateurs de la haute Italie. — Vallée du Pô. E. Lecouteux. — Etablissement des irrigations dans le midi de la France. A. Hérisson. — Observation sur le lait bleu. J. Reiset. — Application des engrais chimiques aux céréales et de leur emploi spécial au printemps. Robert, Georges, Perret, Vivien, Joulie, Carlier, Dusanter, Vieville. — L'hélianthe annuelle. J. Grevat. — Le bétail. — Associations d'éleveurs; ventes aux enchères. L. Léouzon. — Le cheval pur sang dans les courses au trot. Eug. Gayot. — Pompe à manège locomobile. A. Dubois. — Superphosphates d'os et superphosphates minéraux. W. Roberts. — Bibliographie. — Correspondance. — Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. B. Durand. — Cours de la Bourse. — Bureaux 26 rue Jacob, à Paris.

Pose de Dents et Dentiers d'après les meilleurs systèmes américains, anglais et français, les seuls adoptés par les premières maisons de Paris et de Londres. 20 Ans de Succès.

**AUDOUARD**

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES, A PARIS  
Lauréat de l'Académie Nationale  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
Du Lycée de Cahors et des principaux établissements d'Éducation du Lot et de la Corrèze  
Boulevard Sud, n° 3, à CAHORS, tous les mois du 1<sup>er</sup> au 8.  
Faubourg Leclerc, n° 16, à BRIVE, du 9 au 30 de chaque mois.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit d'épandre des bienfaits. » — LA ROCHEFOUCAULT.

**SANTÉ A TOUS  
ADULTES & ENFANTS**  
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

**REVALESCIÈRE**  
Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dardres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance.

Cure N° 98,714 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion; affection du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescience. Léon PEYLET, Instituteur à Eynançais (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans

de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesses et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescience du Barry ma guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice je lui ai fait prendre sur le conseil du Médecin, la Revalescience qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. J. G. DE MONTANAY, 41, rue Condorcet, Paris, 4, Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. BISCUITS DE REVALESCIÈRE, aliment très agréable et commode aux bureaux, comme goûter et souper, et en voyage : en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi franco dans toutes les Gares contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez M. VINEL, droguiste, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

**EXCELLENTE OCCASION**

A céder le Dictionnaire universel de Larrousse, s'adresser au bureau du Journal.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt avec un mandat sur la poste.

NOUVEAUTÉS. — DRAPERIES. — TOILES.

**MAGASIN DE CONFIANCE ET DE BON MARCHÉ**

**P. BOI**

CAHORS. — 12, rue de la Liberté et rue des Élus, 7. — CAHORS.

Cette MAISON se recommande aux personnes désireuses d'acheter réellement bon marché; n'ayant ni loyer, ni commis à payer et peu de frais généraux à supporter et faisant ses achats directement avec les meilleures fabriques, la MAISON BOI peut livrer ses marchandises à 25 0/0 meilleur marché que partout ailleurs.

**Grand choix**  
de Toiles pur chanvre,  
Toiles blanches et crémées. — Linge de table. — Mouchoirs de poche. — Coutils. — Stoffes pour meubles. — Couvertures. — Duvet pour Edredons. — Trousseaux et Layettes, etc., etc.

**Grand choix**  
de Nouveautés pour Robes, teintes nouvelles. — Velours, Soiries. — Articles pour Deuil. — Châles, Flanelles. — Beau choix de Draperies pour Costume de dames, hommes et enfants. — Draps et Mérinos pour soutanes. — Corbeilles de mariage, etc., etc.

**L'EAU de SUEZ** VACCINE de la Bouche SUPPRIME INSTANTANÉMENT et TOUJOURS les MAUX de DENTS et par conséquent, l'Extraction & l'Aurification. S'adresser à M. Suez, 10, rue Ampère, PARIS. BROCHURE EXPLICATIVE franco sur demande.

**L'ALCOOLAT DE SUEZ** SUPPRIME IMMÉDIATEMENT LES DOULEURS RHUMATISMALES. Pharm. BÉRAL, 14, rue de la Paix, Paris. BROCHURE EXPLICATIVE franco sur demande.

**SE TROUVE A CAHORS, dans toutes les meilleures maisons de parfumerie.**

**TAMAR INDIEN GRILLON**  
FRUIT LAXATIF RAFRAICHISSANT CONTRE **CONSTIPATION**  
Hémorroïdes, Congestion cérébrale, Bile, Manque d'appétit, Embarras gastriques.  
TRÈS AGRÉABLE A PRENDRE NE PRODUIT JAMAIS D'IRRITATION  
Indispensable aux Enfants, Dames enceintes ou en couches, Vieillards et personnes sédentaires.  
Ph. GRILLON, 28, r. Grammont, Paris et Pharmacies, Boîte 2.50.

**VIGNES AMÉRICAINES**  
Boutures et racinés de toutes les variétés  
Provenant des Propriétés de MM. MIGNONAC et AMADOU PROPRIÉTAIRES A MONTEZIN (Hérault)  
S'adresser à M. COMBES, propriétaire, allées Fénelon, à Cahors.

LA **VELOUTINE**  
est une poudre de Riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau. Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.  
CH. FAY, INVENTEUR  
9, Rue de la Paix. — Paris.

Le **NICOCIDE** est une délicieuse Pastille qui détruit l'effet nuisible de l'abus du Tabac et parfume l'haleine du fumeur. Se trouve dans tous les Bureaux de Tabac. L'inventeur, chimiste, Membre de plusieurs Sociétés savantes, expédie 2 boîtes 2 fr. timbres. — Adresse : Capmartin, à Blaye (Gironde).

**VENTE A CREDIT D'OB.LIG. DU CREDIT FONCIER**  
PAYABLES 10 ET 20 FR. PAR MOIS  
12 Tirages de 100,000 fr.  
18 Lots de 100,000 fr.  
100,000 fr.  
Le 1<sup>er</sup> paiement donne droit aux tirages.  
Note explicative envoyée franco sur demande.  
Caisse de l'Épargne, 17, B<sup>is</sup> Rochechouart, Paris.

**A TOUS CEUX QUI ECRIVENT!!**  
Moyennant 1 fr. en bon de poste adressé à M. Demouy, 2, rue Jarente, à Paris, on reçoit franco 5 doses Poudre pour Encre noire ou violette, chacune donnant 1 litre d'encre au moins égale, si ce n'est supérieure à celle vendue partout 1 fr. 50 et 2 fr. le litre. — L'essayer, c'est l'adopter.

**RECOUVREMENTS**  
SANS FRAIS ET A BREF DELAI  
M. Prévost, 142, rue St-Antoine, PARIS, se charge de tous Recouvrements et Contentieux, sans recours contre ses clients, moyennant 2 0/0 d'honoraires sur toutes les sommes touchées. Enseignements de toutes natures. Représentation aux Assemblées de Créanciers, etc., etc.

**A LOUER**  
Présentement  
**UN APPARTEMENT**  
DE SIX PIÈCES  
AUX TILLEULS,  
Rue du Lycée, 27.  
Le Propriétaire-Gérant A Layton.

**BAYLES, J**  
RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,  
A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment en longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnoons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décamètres, équerres, niveaux d'eau et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils microscopés, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, éprouvettes groupes et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÈVRE ET COUVERTS  
DE LA MAISON CHRISTOFLE  
ET RÉARGENTURE.  
BIJOUTERIE RELIGIEUSE  
ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES  
D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS,  
TONDEUSES, TOURNE-BROCHES  
ET RÉPARATIONS.  
ASSORTIMENT  
DE REVOLVERS DES FABRIQUES  
DE LIÈGE.

**AVIS AUX PROPRIÉTAIRES**  
On demande à louer à Cahors avec bail  
**UNE MAISON**  
Avec grand rez-de-chaussée disposé pour magasin, située à proximité du marché et de préférence formant encoignure sur les boulevards, de la rue Fénelon à celle de la Liberté, ou dans une de ces deux rues ou autres rues passagères et commerçantes tombant sur le marché.  
Ecrire immédiatement en donnant renseignements sur local et situation, à M. A. BOISSAU, rue Disly, à COGNAC (Charente).

MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE CAHORS 1884  
**Maison Doucède**  
CAHORS. — Rue de la Liberté.  
M. Doucède prévient sa nombreuse clientèle qu'il a reçu un grand assortiment de Draperies, hautes nouveautés d'Elbeuf et Anglaise pour Pantalons, Costumes complets, Pardessus, et un très-beau choix de Gilets, haute nouveauté pour la saison prochaine.  
Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des Vêtements.  
M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, Costume de soirée, etc.  
**SOLIDITÉ, ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS**

**MACHINES A COUDRE**  
De la Maison **BARIQUAND** et Fils  
CONSTRUCTEURS-MÉCANICIENS. (S. G. D. G.)  
Ces Machines, se recommandent par la simplicité de leur mécanisme, et leur bon perfectionnement.  
Seul dépôt à Cahors, chez M. CH. DESPRATS, successeur de M. CANGARDEL 4<sup>me</sup>.